



TOIT ET JOIE

groupe HABITAT
POSTE HABITAT

ileane

TRAIT D'UNION

La lettre des locataires

Lettre des locataires de Toit et Joie - SA HLM au capital de 40 000 € - 82, rue Blomet / 75731 Paris Cedex 15 - Tél.: 01 40 43 59 00 / Fax : 01 40 43 59 96 - esh@toitetjoie.com - www.toitetjoie.com
 Directeur de la publication : Michèle Attar - Responsable de rédaction : Sullivan Vandromme - Réalisation : LeGrand8 - Illustration : Kinkin - Crédit photos : Toit et Joie - Impression : Accenttonic, 12 500 ex. - ISSN : 1967-5909

Acquisition partenariale
à PoissyQualité : Toi et Joie
poursuit ses efforts

Pollution de l'air intérieur

402 logements acquis
à Fontenay-aux-Roses

Express

patrimoine

Acquisition partenariale à Poissy

Le 30 juin dernier, Toit et Joie a acquis 2 grands ensembles immobiliers dans le cadre de la vente du patrimoine Icade. A Poissy, Toit et Joie s'est associé à la société d'HLM du Val de Seine (SOVAL) pour acquérir 352 logements dans le quartier Beauregard.



Toit et Joie s'est rapprochée de la SOVAL afin d'enrichir de 172 logements son patrimoine sur le territoire de Poissy.

Dès le dépôt de l'offre, Toit et Joie a envisagé le conventionnement des logements en parc social de manière à faire bénéficier les locataires en place des loyers modérés et de l'APL, et ceci en fonction de leurs ressources. Les collaborateurs de Toit et Joie rencontreront prochainement

l'ensemble des locataires dans le cadre de permanences qui seront tenues sur place.

Toit et Joie prévoit d'importants travaux d'amélioration. Les 5 immeubles bénéficieront d'une requalification des façades et des parties communes, d'un traitement des abords, et de la création d'une loge et de locaux communs. Certains des bâtiments feront l'objet d'une isolation thermique.

ZOOM SUR

Qualité : Toit et Joie poursuit ses efforts

Toit et Joie poursuit ses efforts en matière de qualité de service et vise, à cette fin, la certification qui devrait être passée au printemps 2011. L'objectif est d'améliorer les sources d'insatisfaction, de parfaire le service rendu aux clients-locataires et de travailler en toute transparence. La démarche concerne tout à la fois les locataires que les partenaires (entreprises, collectivités locales...).

Le processus regroupe l'entrée et la sortie du locataire ainsi que l'attribution des logements. Les procédures sont maintenant totalement écrites, leurs acteurs et les documents associés sont clairement identifiés. Toit et Joie devrait être ainsi un des premiers bailleurs sociaux certifié sur le processus des attributions.

De nouvelles pratiques sont d'ores et déjà engagées. Ainsi les visites-conseil vont désormais être systématiquement proposées lorsqu'un congé de départ sera reçu. Elles vous permettront d'être accompagné pour préparer votre départ et de vous éviter des coûts de réparations locatives trop importants.

Par ailleurs, les travaux et le nettoyage d'un appartement seront dorénavant confiés à une seule et même entreprise. Ceci garantira le parfait état d'habitabilité et de propreté des logements remis en location.

pensez-y

Pollution de l'air intérieur

Nous passons 14 heures par jour en moyenne à notre domicile. L'air que nous y respirons n'est pas toujours de bonne qualité. En effet, les sources de pollution dans les logements sont nombreuses : tabagisme, moisissures, acariens, produits d'entretien, peintures... C'est ce que l'on appelle la pollution de l'air intérieur.

Si votre logement n'est pas suffisamment aéré, les polluants s'accumulent. Cette pollution peut avoir des effets sur la santé : allergies, irritations des voies respiratoires, maux de tête voire intoxications. Réduire les risques pour la santé est possible. Chacun peut agir pour les limiter.

Il est donc fortement recommandé d'aérer 10 minutes par jour, en ouvrant les fenêtres. Cela permet de renouveler l'air intérieur, réduire la concentration des polluants dans votre logement.

Il est aussi très important d'assurer une ventilation générale et permanente de votre logement pour permettre l'entrée de l'air "neuf" et l'évacuation de l'air "pollué". La ventilation peut être :

- **naturelle** : l'air circule dans le logement grâce aux bouches et grilles d'aération.
- **ou mécanique** : la VMC (ventilation mécanique contrôlée) est un système électrique de renouvellement automatique et continu de l'air qui peut équiper vos pièces d'eau.

Faites donc très attention à laisser dégagées les bouches ou grilles d'aération et VMC de votre appartement.



patrimoine

402 logements acquis à Fontenay-aux-Roses

Le développement du patrimoine de Toit et Joie est historiquement lié à la ville de Fontenay-aux-Roses. Au début des années 60, Toit et Joie a construit de nombreux logements sur la commune et depuis plusieurs années, poursuit son partenariat avec l'équipe municipale. Le mois dernier, Toit et Joie a acquis, auprès de la société Icade, 7 immeubles dans le quartier Scarron à Fontenay-aux-Roses. L'acquisition représente 402 logements.

Les logements sont, à l'heure actuelle, tous occupés. Ils seront conventionnés et donc transformés en logements sociaux d'ici la fin de l'année 2010. Toit et Joie souhaite adapter les loyers conventionnés aux ressources des ménages qui resteront tous en place. A cette fin, les services de la société diligentent une enquête sociale qui leur permet de connaître l'occupation et les ressources des foyers.

Les équipes de Toit et Joie ont rencontré les locataires à plusieurs reprises. Le 6 mai 2010, une réunion publique, en présence de Monsieur le Maire, a été l'occasion de présenter la société, les modalités d'acquisitions et de conventionnement. Par ailleurs, 5 permanences se sont tenues à Fontenay-aux-Roses, au cours du mois de juin, pour accompagner les locataires individuellement et les aider à remplir l'enquête sociale.

Aujourd'hui, Toit et Joie compte 935 logements sur la commune, ce qui constitue une véritable unité de gestion.

express - les brèves - express - les brèves

“ **LES AMIS, LA FAMILLE ET LES VOISINS D'AXEL OPPON**, 19 ans, se sont réunis le 12 juin dernier pour rendre hommage à ce jeune locataire de la résidence Toit et Joie à Vigneux, décédé dans un accident de voiture. Lors de la cérémonie, très émouvante, une plaque commémorative a été dévoilée sur le terrain de foot annexé à la résidence.

“ **LE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2009 DE TOIT ET JOIE** est désormais disponible. Toit et Joie revient sur les faits marquants qui ont rythmé l'année 2009. Le document est téléchargeable sur le site www.toitetjoie.com